AWEN PROPRETÉ & SERVICES

2019

RAPPORT RSE

UNE ENTREPRISE ENGAGÉE

Network France
WE SUPPORT

AWEN Propreté & services,
Une entreprise engagée

Bruno TROADEC
Président-Fondateur d'Awen Propreté & Services.

LE MOT DU PRÉSIDENT

Je suis très heureux de vous présenter le premier rapport RSE (Responsabilité Sociétale des Entreprises) de ma jeune entreprise. Lorsque j'ai créé AWEN Propreté & Services en 2016, je souhaitais rompre avec les pratiques communément admises dans les sociétés pour lesquelles j'avais travaillé auparavant. Je sentais que la société changeait, que nos clients et nos collaborateurs avaient de nouvelles attentes. En fait, elles n'étaient pas si nouvelles, mais elles n'étaient pas prioritaires et les outils pour les analyser, les mesurer et les valider, manquaient.

Mais aujourd'hui, les choses ont changé et je suis heureux d'avoir pu, dès l'origine, inscrire mon entreprise dans une démarche responsable, envers la société, envers l'environnement, envers ses salariés et envers ses clients.

L'adhésion à Global Compact m'a permis de marquer fermement mon engagement vis-à-vis de valeurs et d'objectifs auxquels je crois profondément. En tant que chef d'entreprise, j'avais besoin d'outils d'évaluation pour mesurer ma progression et aussi donner à mes clients des gages de la sincérité de ma démarche.

Tous les engagements de Global Compact ne concernent pas mon entreprise, et pour ceux qui la concernent, il s'agit surtout de constater les aspects positifs, de marquer les avancées et de se fixer des objectifs concrets.

Je vous invite donc à découvrir ce qui rend unique mon entreprise...

Bruno TROADEC.

NOS ENGAGEMENTS

1

Redonner de la fierté et du sens aux métiers de nos collaborateurs

2

Faciliter l'équilibre vie privée, vie professionnelle de nos collaborateurs

3

Proposer à nos clients des espaces de travail sains et responsables

4

Construire une relation bienveillante avec l'ensemble de notre écosystème

ENGAGEMENT

1 Redonner de la fierté et du sens aux métiers de nos collaborateurs

Aujourd'hui, une perte de sens s'opère dans les métiers de la propreté notamment au sein des agents de terrain. Pour Awen Propreté & Services, c'est une nécessité de redonner du sens à ce métier en garantissant le bien-être au travail de nos collaborateurs et en les accompagnant tout au long de leur évolution professionnelle.

LES ACTIONS MENÉES

- À l'embauche, formation aux fondamentaux du métier et à la sécurité ainsi que sur la bonne utilisation des produits et des matériels.
- Mise en place d'un management bienveillant : un dialogue est assuré au quotidien avec nos collaborateurs, cette grande proximité entre la direction et les collaborateurs favorise une véritable relation de confiance

100%
de nos agents sont formés dès leur arrivée.

100%
de cooptation (hors reprise selon l'article 7 du CEN).

90%
des salariés sont en CDI.

Notre réponse aux principes du Global Compact et aux ODD :

Principe 6 : Les entreprises sont invitées à contribuer à l'élimination de toute discrimination en matière d'emploi et de profession.

4 ÉDUCATION DE QUALITÉ

8 TRAVAIL DÉCENT ET CROISSANCE ÉCONOMIQUE

Le dialogue social au sein d'Awen Propreté & Services

« Nous sommes depuis le début engagés à entretenir un échange quotidien avec nos agents. Cette proximité employé employeur est très importante. Notre faible taux de turnover montre que nos salariés se sentent considérés au sein d'Awen ».

Bruno Troadec

Nos salariés témoignent

« Quand j'appelle au bureau, j'ai tout de suite quelqu'un pour répondre à mes demandes. Mon chef passe régulièrement pour contrôler mon travail et me donner des conseils. C'est la première fois que j'ai un patron aussi présent. Je me sens vraiment épaulée ».

Sadio SIMA.

ENGAGEMENT

2 Faciliter l'équilibre vie privée, vie professionnelle de nos collaborateurs

L'équilibre vie privée, vie professionnelle permet de favoriser le bien-être de nos collaborateurs. En effet, avoir un rythme et des horaires de travail décents est important pour avoir une vie de famille et pouvoir participer aux activités de la communauté comme le reste de la société. En privilégiant des horaires de travail décentes et en cherchant à réduire le temps de déplacement, nous limitons l'épuisement de nos collaborateurs. Enfin, rendre nos agents « visibles » au sein des entreprises, est un levier pour lutter contre le sentiment d'isolement.

LES ACTIONS MENÉES

- Proposition systématique au client de faire travailler nos agents en journée ou de décaler les horaires de début et de fin de la prestation.
- Mutualisation au maximum des déplacements professionnels au cours de la journée entre les différents sites.
- Facilitation de la mobilité professionnelle sur les différents sites pour augmenter la mensualisation et limiter les déplacements.

19%

de nos prestations sont réalisées en journée.

39%

de nos prestations se font sur une plage horaire de 7h à 19h.

Notre réponse aux principes du Global Compact et aux ODD :

Principe 4 : Les entreprises sont invitées à contribuer à l'élimination de toutes les formes de travail forcé ou obligatoire

8 TRAVAIL DÉCENT ET CROISSANCE ÉCONOMIQUE

ENGAGEMENT

3 Proposer à nos clients des espaces de travail sains et responsables

Nous désirons proposer un service permettant d'impacter le moins possible nos collaborateurs et ceux de nos clients aux composés organiques volatils (COV) et aux perturbateurs endocriniens contenu dans les produits d'entretiens « classiques ». Notre responsabilité est de proposer des services permettant à tous d'évoluer dans un environnement responsable, s'engager à la réduction de déchets et de participer à la lutte contre le réchauffement climatique...

LES ACTIONS MENÉES

- Utilisation à 90% de produits éco-labellisés ou éco-certifiés.
- Mise à disposition d'un service de tri des déchets.
- Utilisation de microfibres réutilisables.

Dès sa création Awen Propreté & Services s'est inscrit dans une démarche éco-responsable et RSE en utilisant des produits écolabellisés. Cela limite l'exposition de nos agents à la chimie traditionnelle et réduits les risques de maladie professionnelles lié aux composés organiques volatils (COV).

90%

de produits éco-labellisés.

100%

des nouveaux arrivants sont formés aux écogestes.

Notre réponse aux principes du Global Compact et aux ODD :

Principe 7 : Les entreprises sont invitées à appliquer l'approche de précaution face aux problèmes touchant l'environnement.

Principe 8 : Les entreprises sont invitées à prendre des initiatives tendant à promouvoir une plus grande responsabilité en matière d'environnement.

Principe 9 : Les entreprises sont invitées à favoriser la mise au point et la diffusion de technologies respectueuses de l'environnement.

ENGAGEMENT

4 Construire une relation bienveillante avec l'ensemble de notre écosystème

Pourquoi ? Parce que c'est l'ADN d'Awen Propreté & Services ! Nous avons la conviction que c'est en tissant des relations durables et de confiance avec l'ensemble de nos parties prenantes (nos collaborateurs, nos clients, les institutions et ONG) que nous pourrons assurer la pérennité de l'entreprise et son développement. Le secteur de la propreté est un milieu qui évolue au sein d'une grande diversité, nous sommes convaincus que nous avons un rôle à jouer dans l'intégration et la tolérance dans la société.

LES ACTIONS MENÉES

- Construction d'un dialogue régulier et proactif avec les clients et avec l'ensemble salariés.
- Engagement sur l'égalité salariale Homme / Femme.

6%

de salariés déclarés en situation de handicap.

Oui

sensibilisation des collaborateurs sur le handicap.

Notre réponse aux principes du Global Compact et aux ODD :

Principe 6 : Les entreprises sont invitées à contribuer à l'élimination de toute discrimination en matière d'emploi et de profession.

Principe 10 : Les entreprises sont invitées à agir contre la corruption sous toutes ses formes, y compris l'extorsion de fonds et les pots-de-vin.

La parole à nos clients

« À chaque fois que je fais une remontée d'information, une demande, c'est toujours pris en compte et réglé dans les heures ou les jours qui suivent. La société tient ses engagements aussi bien termes de qualité que de présence de personnel ».

Laetitia FALAISE
Responsable Achats et Logistique
Société DURR SYSTEMS

« Ce qui nous séduit, c'est la réactivité. Si on a la moindre demande, tout est fait tout de suite. Il suffit d'un coup de fil ou d'un mail. On est prévenu de tout changement, de toute modification, et nous, en cas de besoin, on est tout de suite recontacté. C'est un service très réactif, agréable et sympathique ».

Anne-Marie JOURDAIN
Responsable administrative
Société JEAN D'ESTREES

ANGLE DE COMMUNICATION DES ENGAGEMENTS

10 principes du Global compact

Principe 1 : Les entreprises sont invitées à promouvoir et à respecter la protection du droit international relatif aux Droits de l'Homme.

Principe 2 : Les entreprises sont invitées à veiller à ne pas se rendre complices de violations des Droits de l'Homme.

Principe 3 : Les entreprises sont invitées à respecter la liberté d'association et à reconnaître le droit de négociation collective.

Principe 4 : Les entreprises sont invitées à contribuer à l'élimination de toutes les formes de travail forcé ou obligatoire.

Principe 5 : Les entreprises sont invitées à contribuer à l'abolition effective du travail des enfants.

Principe 6 : Les entreprises sont invitées à contribuer à l'élimination de toute discrimination en matière d'emploi et de profession.

Principe 7 : Les entreprises sont invitées à appliquer l'approche de précaution face aux problèmes touchant l'environnement.

Principe 8 : Les entreprises sont invitées à prendre des initiatives tendant à promouvoir une plus grande responsabilité en matière d'environnement.

Principe 9 : Les entreprises sont invitées à favoriser la mise au point et la diffusion de technologies respectueuses de l'environnement.

Principe 10 : Les entreprises sont invitées à agir contre la corruption sous toutes ses formes, y compris l'extorsion de fonds et les pots-de-vin.

17 objectifs du développement durable